



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'énergie

Question écrite n° 63110

Texte de la question

Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les enjeux relatifs à la dépendance énergétique de la France. Au lendemain des premières journées de l'énergie qui, en rassemblant les acteurs de l'ensemble des filières énergétiques répartis sur l'ensemble du territoire, ont rencontré un indéniable succès auprès de nos concitoyens, un certain nombre d'interrogations surgissent avec force et ne manquent pas de susciter un intérêt légitime. Les sujets relatifs à l'énergie, souvent techniques et complexes, sont en effet porteurs d'enjeux considérables pour notre société. On assiste ainsi depuis de nombreuses années à des évolutions tarifaires des énergies (gaz, pétrole...) particulièrement instables et peu comprises par nos concitoyens qui en supportent les inconvénients, notamment les plus modestes. Dans ce cadre, la question de notre indépendance énergétique à l'égard du Moyen-Orient ou de l'Amérique du Nord est incontournable dans la recherche d'une solution équilibrée. Aussi elle lui demande de bien vouloir lui faire part de ses réflexions et des intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le secrétaire d'Etat à l'industrie a décidé de lancer les premières journées de l'énergie en les inscrivant dans une nouvelle démarche de communication avec le principal souci de mettre à la disposition du public une information sur les questions énergétiques qui soit accessible par tous et organisée autour des maîtres-mots de pédagogie, de transparence et d'objectivité. Les premières journées de l'énergie doivent à cet égard être regardées comme un succès : l'ensemble des opérateurs de l'énergie, grands et moins grands, ont immédiatement accepté avec enthousiasme de se lancer dans l'opération. Au total, ce sont plus de 400 manifestations, dont 380 visites de sites industriels, qui se sont simultanément tenues pendant la semaine de l'énergie pour présenter dans toute la France l'ensemble des filières énergétiques, et ainsi mieux appréhender les déterminants de notre politique énergétique. Plus de 50 000 visiteurs ont pu découvrir la richesse, la diversité et la complémentarité de notre patrimoine énergétique. Le secrétaire d'Etat à l'industrie ne doute pas que la prochaine édition des journées de l'énergie connaisse le même succès avec un nombre encore plus important de visiteurs. En ce qui concerne la question de notre indépendance énergétique, la France a réussi, grâce notamment au développement d'un parc électronucléaire performant, à considérablement améliorer son taux d'indépendance énergétique ; elle reste néanmoins tributaire de pays tiers pour la couverture de près de la moitié de ses besoins énergétiques. Le poids des hydrocarbures dans cette dépendance externe est extrême puisque la production française en pétrole et en gaz ne couvre désormais que 3 % de notre consommation nationale en hydrocarbures. Cette situation a pour conséquence une forte sensibilité de notre « facture énergétique » aux variations des prix du pétrole, sensibilité d'autant plus élevée que le prix du gaz naturel importé en France est aujourd'hui, en grande partie, indexé sur celui des produits pétroliers. L'envolée des prix du pétrole, durement ressentie par l'ensemble de nos concitoyens, a provoqué un quasi doublement de la facture pétrolière et gazière française, qui est ainsi passée de 89 MdF en 1999 à 168 MdF en 2000. Le Gouvernement entend poursuivre ses efforts de long terme visant à limiter la dépendance énergétique française et ses effets. Premier exemple de ces initiatives, la contribution de la France durant sa présidence de l'Union

européenne à la relance des réflexions communautaires sur le thème de la sécurité des approvisionnements énergétiques. Ces premières réflexions communautaires vont être prolongées en 2001 grâce à la publication du Livre vert « Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique » proposé, en novembre 2000, par la commission européenne. Autre initiative d'envergure, le Gouvernement avait fait de l'adoption de la directive relative à la production d'électricité à partir de sources d'énergies renouvelables l'une des trois priorités de la présidence française de l'Union européenne. Cet objectif a été atteint lors du conseil énergie du 5 décembre 2000, après un vote communautaire unanime. A la suite de ce nouvel engagement, le secrétaire d'Etat à l'industrie a d'ores et déjà annoncé, au nom du Gouvernement, que la France entendait produire, en 2010, 21 % de l'électricité qu'elle consomme par les filières renouvelables, contre 16 % aujourd'hui. Il a par ailleurs également souhaité que la France joue un rôle actif dans la relance du dialogue producteurs-consommateurs. A l'occasion du 7e forum international de l'énergie tenu en novembre 2000, il s'est personnellement rendu à Riyad pour rappeler, au nom de la France et des autres Etats membres de l'Union européenne, notre préoccupation commune face à la situation de prix élevés du pétrole qui fait peser la menace d'un ralentissement de la croissance économique mondiale, auquel nul n'a intérêt. Ces différentes initiatives s'inscrivent dans la continuité d'une politique énergétique française ayant notamment privilégié la diversification de nos approvisionnements énergétiques et qui a déjà eu entre autres résultats que, de tous les grands pays européens, la France est aujourd'hui celui dans lequel la consommation en hydrocarbures rapportée au produit intérieur brut est la plus faible.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63110

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3793

Réponse publiée le : 10 septembre 2001, page 5237